

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CŒUR DE FLANDRE

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 20 JUIN 2024

DELIBERATION 2024_101

Objet : Aménagement intérieur des véhicules des animatrices du Relais Petite Enfance - Subvention de la CAF

Séance du jeudi vingt juin deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le quatorze juin deux mille-vingt-quatre.

Présents (56) :

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Christophe LEGROIS - Nathalie BAUCHART - Serge LACONTE - Régis DONDEYNE - Marie-José DUPONT (Suppléante) - Bernadette POPELIER - Marc DEHEELE - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Audrey SCHERRIER - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Elise DORMION-ROUSSEZ - Michel DUHOO - Didier TIBERGHEN - Catherine DEPELCHIN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Yves DELFOLIE - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Franck MEURILLON - Fabrice DELANNOY - Thierry DEHONDT - Joël VERMEULEN - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Bertrand CREPIN - César STORET - Dominique VAESKEN - Michel BODDAERT (Suppléant) - Jean-Pierre BATAILLE - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Pascal BECUE (Suppléant) - Emidia KOCH

Procurations (17) :

Gaëlle LEFEVRE à Christophe LEGROIS - Gilles DEVIENNE à Dominique JOLY - Sophie SPATOLA à Arnaud DEVILLEZ - Marjorie VANDENBERGHE à Brigitte GALLI - Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER - Marc DENEUCHE à Nathalie BAUCHART - Sophie ANDRE à Florence BRISBART - Jean-Luc CAPPAERT à Jérôme DARQUES - Roger LEMAIRE à Franck MEURILLON - Pascal CODRON à Samuel BEVER - Rebecca ELSENS à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Sandrine KEIGNAERT - Luc EVERAERE à Elizabeth BOULET - Carole DELAIRE à Bernadette POPELIER - Elizabeth GRESSIER à Valentin BELLEVAL - Cindy SCHRAEN à Pierre-Louis RUYANT - Laurence BARROIS à Serge LACONTE

Effectif du Conseil de Communauté : 88

Nombre de votants : 73

Secrétaire de séance : Céline SAUZEAU

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Président,

Valentin BELLEVAL



SÉANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 20 JUIN 2024

DELIBERATION 2024_101

Objet : Aménagement intérieur des véhicules des animatrices du Relais Petite Enfance - Subvention de la CAF

Le Relais Petite Enfance intercommunal de Cœur de Flandre agglo est une structure destinée à l'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile, aux enfants qu'ils (elles) accueillent à leur domicile et aux parents employeurs.

Le RPE offre gratuitement des temps d'éveil et temps festifs aux enfants de moins de 4 ans sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne (parent, professionnel de l'accueil). Ces temps collectifs favorisent l'expression, l'éveil, la découverte et les rencontres.

Actuellement 10 antennes nous permettent de répondre aux missions RPE en Cœur de Flandre agglo.

Les animatrices sont amenées à se déplacer en utilitaire, contenant le matériel nécessaire à ces différents temps d'éveil avec au total 8 véhicules de service.

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail des agents du RPE, il a été décidé de réfléchir à l'aménagement des utilitaires utilisés au quotidien par les animatrices RPE afin de se rendre au plus près des habitants sur diverses communes du territoire. Cet aménagement répond aussi à une enquête sur les conditions de travail en Cœur de Flandre agglo. Cet aménagement améliorerait les conditions de travail des animatrices au quotidien : optimisation du rangement, diminution du risque de chute...

Vu les statuts de Cœur de Flandre agglo, notamment la compétence Action sociale d'intérêt communautaire comprenant le Relais Petite Enfance ;

Il vous est proposé :

- de solliciter un financement de la part de la CAF à hauteur de 5 600 € pour l'aménagement des utilitaires du Relais Petite Enfance,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

Vote :

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

La Secrétaire de séance,

Céline SAUZEAU



Séance du Conseil de Communauté,
A Hazebrouck, le 20 juin 2024,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL

